

# Prévoyance individuelle libre

## pilier 3b

### Caractéristiques

<b>Personnes concernées</b>	Toutes les personnes vivant en Suisse.
<b>Montant des primes</b>	Aucun plafonnement.
<b>Rachat de l'assurance</b>	Rachat possible à tout moment (sous conditions de durée). Libre choix de la durée du contrat et de la date de versement des prestations.
<b>Bénéficiaires en cas de décès</b>	Peuvent être librement choisis et modifiés à tout moment. La plupart des assurances proposent dans leurs conditions générales une désignation standard des bénéficiaires.
<b>Mise en gage</b>	Possible quel que soit l'objectif.
<b>Prêt sur police/Cession</b>	Possible quel que soit l'objectif.